

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 184/2022

A la Société SOKIN SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 003, conclu avec le Ministère de l'Environnement et Développement Durable, pour un montant total hors taxe de Dollars Américains cent quarante-six mille trois cent dix-huit quatre-vingt-cinq centimes (USD 146.318,85) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 21/07/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général a.i